

COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUUX - LEGISLATURE 2011-2016
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION
DU CONSEIL COMMUNAL
DU JEUDI 23 JUIN 2011 A 15H30
A LA SALLE DES MARIADOULES A ARAN

En préambule, 67 membres ont été assermentés au Temple de Grandvaux. Mme Sabine Demont-Cuénoud, MM. Luc Massy et Michel Trolliet sont excusés. Ils seront assermentés lors de la 1^{ère} séance du Conseil communal.

1. SEANCE D'INSTALLATION

Sous la présidence de M. le Préfet Jean-François Croset et le concours d'un Bureau provisoire composé de Mme Eliane Fedrigo, secrétaire, Mme Valérie Hill et M. Christian Currat, scrutateurs, le Conseil procède à :

Election du (de la) Président(e) du Conseil communal pour une année :

M. J.-L. Badoux	propose	M. Jean-Louis Bandini
M. S. Crosa	propose	Mme Brigitte Leprovost

Au vote à bulletin secret, **M. Jean-Louis Bandini** est élu au premier tour par 44 voix. Mme Brigitte Leprovost obtient 23 voix. (67 bulletins, majorité absolue 34).

Election du (de la) secrétaire du Conseil communal pour la législature 2011-2016 :

M. B. Rufi	propose	Mme Eliane Fedrigo
------------	---------	--------------------

Au vote à bulletin secret, **Mme Eliane Fedrigo** est élue au premier tour par 62 voix. (67 bulletins, 4 blancs, 1 voix éparse, majorité absolue 32).

M. le Préfet Jean-François Croset félicite le Président ainsi que la secrétaire et leur souhaite une heureuse législature 2011-2016.

La secrétaire lit ensuite le procès-verbal d'assermentation qui est adopté.

M. Le Préfet Jean-François Croset transmet la direction de la séance à M. Jean-Louis Bandini, nouveau Président, et à Mme Eliane Fedrigo, secrétaire.

M. le Préfet se retire.

Mme Valérie Hill et M. Christian Currat conservent leurs fonctions de scrutateurs.

Le Conseil enchaîne avec :

Election du (de la) Vice-Président(e) du Conseil communal pour une année :

M. Y. Delaloye	propose	M. Yves Sesseli
M. S. Crosa	propose	Mme Brigitte Leprovost

Au vote à bulletin secret, **Mme Brigitte Leprovost** est élue au premier tour par 40 voix (67 bulletins, 3 blancs, 1 nul, majorité absolue 32).

Election du (de la) 2^{ème} Vice-Président(e) du Conseil communal pour une année :

M. M.-H. Noverraz propose M. Yves Sesseli

M. S. Crosa propose d'élire le 2^{ème} Vice-Président, s'il n'y a pas d'autres candidats, par acclamations.

M. Yves Sesseli est élu par acclamations.

Election de deux scrutateurs(trices) pour une année :

Mme L. de Palma propose Mme Marlyse Schopfer

M. Y. Sesseli propose M. Lionel Regamey

Mme Marlyse Schopfer et M. Lionel Regamey sont élus scrutateurs par acclamations.

Les scrutateurs provisoires sont libérés et remplacés par les nouveaux élus.

Election de deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s pour une année :

Mme M. Thévoz propose M. Roland Emery

Mme Nathalie Esseiva propose Mme Pascale Bochud

M. Roland Emery et Mme Pascale Bochud sont élus scrutateurs suppléants par acclamations.

Ensuite, le Conseil procède à l'élection des membres et membres suppléants des commissions permanentes suivantes :

Election de la Commission de gestion pour l'année 2011-2012 (5 membres et 2 suppléants – Art. 38 du Règlement du Conseil communal de Grandvaux):

M. J.-R. Gaillard propose Mme Florence Gross

Mme Nathalie Esseiva propose M. Jean-Christophe Schwaab

M. J. Potterat propose M. Marc Bauechle

Mme V. Hill propose Mme Anne-Véronique Wiget

M. Y. Sesseli propose M. Philippe Mäder

Sont élus par acclamations :

- | | |
|-----------|-----------------------------------|
| 1. Membre | Mme Florence Gross |
| 2. Membre | M. Jean-Christophe Schwaab |
| 3. Membre | M. Marc Baeuchle |
| 4. Membre | Mme Anne-Véronique Wiget |
| 5. Membre | M. Philippe Mäder |

2 suppléants doivent encore être élus :

- | | | |
|-------------|---------|--------------------------|
| M. R. Emery | propose | M. Jean-François Parisod |
| Mme S. Mohl | propose | Mme Carole Bugnon |

Sont élus par acclamations:

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| 1. Membre suppléant | M. Jean-François Parisod |
| 2. Membre suppléante | Mme Carole Bugnon |

Election de la Commission des finances pour la législature 2011-2016
(3 membres et 2 suppléants - Art. 39 du Règlement du Conseil communal de Grandvaux):

- | | | |
|-------------------|---------|--------------------|
| M. L. Fonjallaz | propose | M. Blaise Duboux |
| M. D. Gay | propose | M. Bernard Rufi |
| M. D. Fauquez | propose | M. Raymond Bech |
| Mme V. Hill | propose | M. Jean Micol |
| Mme J. Potin | propose | M. Pascal Paschoud |
| M. M.-H. Noverraz | propose | M. Yves Delaloye |

Au vote, par scrutin de liste avec 3 membres au maximum, les résultats sont :

- | | |
|-----------------------|--------------|
| 1. M. Bernard Rufi | avec 51 voix |
| 2. M. Yves Delaloye | avec 40 voix |
| 3. M. Raymond Bech | avec 39 voix |
| 4. M. Blaise Duboux | avec 35 voix |
| 5. M. Jean Micol | avec 24 voix |
| 6. M. Pascal Paschoud | avec 23 voix |

Sont élus :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1. Membre | M. Bernard Rufi |
| 2. Membre | M. Yves Delaloye |
| 3. Membre | M. Raymond Bech |
| 1. Membre suppléant | M. Blaise Duboux |
| 2. Membre suppléant | M. Jean Micol |

Quant à M. Pascal Paschoud, le Président propose de revoir le règlement du Conseil à la première séance du Conseil communal et d'ajouter éventuellement un suppléant à la Commission des finances.

Election de 5 membres à l'Association intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) pour la législature 2011-2016 :

M. J.-F. Parisod	propose	M. Michel Duboux
M. R. Bech	propose	M. Denis Fauquex
M. S. Crosa	propose	Mme Madeleine Thévoz
M. Ch. Currat	propose	Mme Valérie Hill
M. Cyril Grin	propose	M. Thomas Ellis

Sont élus :

1. Membre	M. Michel Duboux
2. Membre	M. Denis Fauquex
3. Membre	Mme Madeleine Thévoz
4. Membre	Mme Valérie Hill
5. Membre	M. Thomas Ellis

Election de 5 membres à l'Association Police Lavaux (APOL) pour la législature 2011-2016:

M. J.-C. Schwaab	propose	Mme Nathalie Esseiva
M. P.-A. Grandchamp	propose	M. Patrick Baumann
Mme V. Hill	propose	M. Silvio Crosa
Mme C. Bugnon	propose	M. Jean-Luc Denisart
M. B. Duboux	propose	M. Louis Fonjallaz

Sont élus :

2. Membre	Mme Nathalie Esseiva
2. Membre	M. Patrick Baumann
3. Membre	M. Silvio Crosa
4. Membre	M. Jean-Luc Denisart
5. Membre	M. Louis Fonjallaz

Les membres sont informés que la séance d'assermentation de l'APOL aura lieu le jeudi 7 juillet 2011 à 20h, à la salle du Conseil communal de Lutry.

2. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Mme B. Leprovost : Elle dit merci à l'audience de l'avoir élue 1^{ère} Vice-Présidente et demande à quelle date la première séance du Conseil communal aura lieu ?
- M. Max Graf, Syndic : Le Conseil communal sera avisé en temps voulu.
- Mme F. Gross : Elle suggère de composer la Commission des finances de 5 membres et 2 suppléants plutôt que d'ajouter un suppléant lors de la 1^{ère} séance du Conseil communal.
- M. R. Bech : Il remercie l'assemblée de l'avoir élu membre à la Commission des finances et partage l'avis de Mme Gross. Il propose que la Commission des finances se calque sur le nombre des membres de la Commission de gestion. Bourg-en-Lavaux étant une commune viticole et ayant un domaine viticole important, il propose aussi de nommer une Commission permanente des vignes et de mettre ce point à l'ordre du jour de la 1^{ère} séance du Conseil.
- Mme N. Gross, Municipale : Elle abonde en ce sens et partage l'avis de M. Bech. Les informations seront données en même temps que la date de la 1^{ère} séance.
- M. Y. Sesseli : Il suggère de revoir certains points du règlement actuel avec des ajustements qui devront être proposés. Il annonce que la société de sauvetage de Cully organise chaque année à mi-août une manifestation. Il est de coutume que les autorités communales et municipales défendent leurs couleurs lors de ces joutes lacustres. C'est l'occasion d'y participer une dernière fois dans ce contexte. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer vers lui en fin de séance.
- M. C. Grin : Il félicite MM. Yves Kazemi et Jean-Paul Demierre pour la réorganisation de la fête du 1^{er} août et invite l'assemblée à y participer où plusieurs stands différents seront présents.

3. COMMUNICATIONS

M. Max Grax, Syndic

Il souhaite présenter les différents dicastères qui seront publiés dans la dernière Info Fusion que tout le monde recevra très prochainement.

Il sera en charge de l'administration générale, des ressources humaines et de l'urbanisme, partagé avec M. Georges Hauert.

Il passera dans les rangs pour remettre à chacune et chacun le 1^{er} autocollant de Bourg-en-Lavaux.

(Acclamations)

M. J.-P. Haenni, Municipal et Vice-Syndic

Il s'occupera des finances, des travaux, des infrastructures, des routes et de l'eau de consommation. Il remercie l'assemblée de l'avoir élu à cette tâche.

Mme Nicole Gross, Municipale

Elle sera en charge des vignes et des caves, de la voirie, des parcs, jardins et plages.

M. Georges Hauert, Municipal

Il s'occupera de la police des constructions, des bâtiments, des forêts et partagera l'urbanisme en tandem avec Max Graf.

M. Yves Kazemi, Municipal

Il sera en charge des écoles, de la culture, de la communication, du développement durable et, en partage avec Nicole Gross, de la conservation du patrimoine.

M. Patrick Chollet, Municipal

Il s'occupera de la protection de la population par le service du feu et la protection civile, de l'assainissement des eaux usées et des déchets, des assurances sociales, des cultes, des services industriels (gaz, électricité, télé-réseau et éclairage public).

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

Il sera en charge de la police, des manifestations, des sports, des sociétés locales et des plages au niveau de la police. Il remercie l'assemblée de son élection.

Le Président, Jean-Louis Bandini, remercie l'audience de la diligence avec laquelle cette séance a été réglée.

La séance est levée à 16h45.

Un apéritif dînatoire est offert par la nouvelle commune de Bourg-en-Lavaux.

(Acclamations)

Au nom du Conseil communal :

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-Louis Bandini

Eliane Fedrigo

Aran, le 25 juin 2011